

CAHIER DES CHARGES DE L'INTERNE D'ENDOCRINOLOGIE

L'interne d'endocrinologie passe un minimum d'un an à ce poste. Sa responsabilité principale est d'assurer la consultation ambulatoire d'endocrinologie.

1. Consultation ambulatoire

- a) Il assure la consultation ambulatoire d'endocrinologie (y compris l'hypertension), sous la supervision du chef de clinique et/ou d'un médecin-adjoint.
- b) Il apprend et effectue des cytoponctions des nodules thyroïdiens ainsi que des échographies de la thyroïde avec établissement des rapports.
- c) L'interne prend en charge les nouveaux cas qui sont envoyés par les médecins de la ville et les patients régulièrement suivis par la consultation d'endocrinologie. Avant la consultation, l'interne doit sortir le dossier et d'éventuels documents envoyés par les collègues de la ville, les étudier pour en discuter avec le médecin-consultant, si nécessaire. L'interne a la responsabilité de garder à jour les informations sur les patients et d'introduire les données nécessaires dans le dossier. Il (elle) doit transmettre chaque semaine au chef de clinique le plan de la semaine et l'activité de la semaine précédente car celle-ci peut être différente du plan (consultations supplémentaires et consultations non respectées). Il (elle) veille à ce que les patients qui sont convoqués pour contrôle le soient effectivement.
- d) Un rapport doit être effectué pour tout nouveau patient et au moins une fois par année pour les patients suivis chroniquement.

2. Consultations hospitalières

- a) En cas de besoin, l'interne participe à la consultation hospitalière sous la supervision du chef de clinique et/ou d'un médecin-adjoint.
- b) En cas d'absence du chef de clinique, il le remplace pour l'admission et la supervision des patients en curiethérapie.

3. Formation post-graduée

- a) L'interne assiste le chef de clinique dans la préparation des listes de patients à discuter lors des colloques interdisciplinaires.

b) Il participe à la présentation des cas lors du colloque hebdomadaire du Service. L'interne doit participer à la formation post-graduée du Service et aux colloques de médecine du mardi matin et du vendredi matin. Dans le cadre du Service d'Endocrinologie, Diabétologie et Nutrition, l'interne doit participer au colloque le jeudi après-midi de 13h30 à 14h30 et y présenter un cas plusieurs fois dans l'année. En pratique, ceci est organisé avec le chef de clinique. Il doit pouvoir lui être demandé de résumer la littérature sur un sujet.

c) L'interne doit remplir régulièrement le Log Book pour sa formation FMH.

d) Il serait souhaitable qu'au cours de l'année l'interne fasse un petit travail de recherche ou au moins y participe.

4. Piquets

L'interne participe aux piquets du Service (nuits, week-end et jours fériés).

5. Cours de perfectionnement et congrès

Dans le cadre de la formation FMH en endocrinologie et diabétologie, il est requis des candidats de suivre des cours de perfectionnement. En conséquence, l'interne doit participer aux réunions de la Société Suisse d'Endocrinologie et Diabétologie.